

RAPPEL

dans tout le bourg
la vitesse est limitée à



LE POINT SUR...

L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE JOSEPH LE BRIX

► ralentir la vitesse des véhicules



Le « bien vivre à Plougoumelen » implique sérénité et sécurité des piétons et des cyclistes, notamment les jeunes.

La municipalité poursuit donc son programme de ralentissement de la vitesse tant dans le bourg que dans les hameaux.

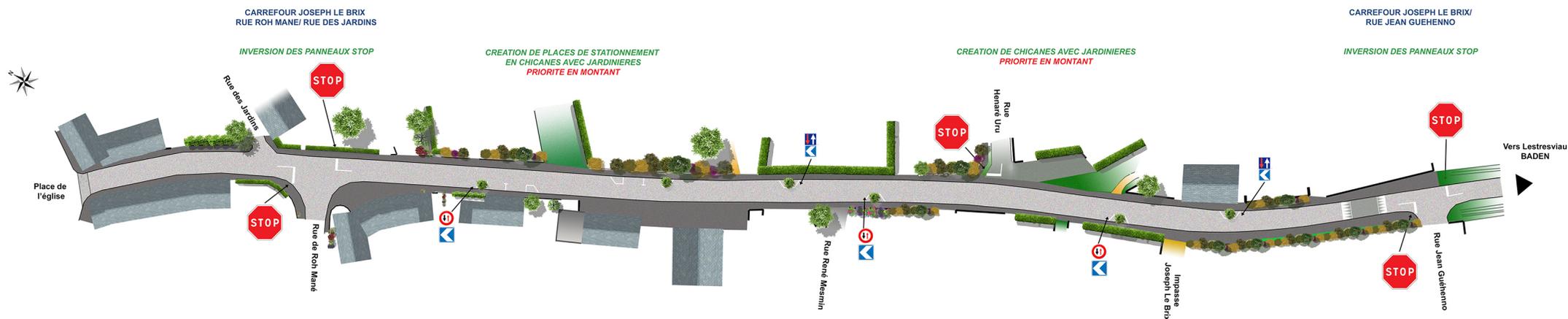
En ce qui concerne le bourg, en 2023, ce sera la rue Joseph Le Brix qui bénéficiera d'aménagements.

Les travaux sont prévus pour la mi-juin.

A l'identique de la rue Yves de Pont Sal, une réunion de présentation a été organisée à l'attention des riverains. Comme pour la rue Yves de Pont Sal, il est envisagé à terme et lorsque le budget communal le permettra, de procéder à l'aménagement de voies cyclables mais aussi à l'enfouissement des lignes (électricité, téléphone).

En attendant, le ralentissement de la vitesse reste une priorité qui ne peut être différée .

sécurisation de la rue Joseph Le Brix



AMÉNAGEMENTS TRANSITOIRES

- ▶ Pose de bacs arborés avec, pour certains, des places de stationnement
- ▶ Inversion du stop de la rue Roh Mané : les stops concernent les véhicules descendant de la place de l'église ainsi que ceux remontant la rue Joseph Le Brix. La rue Roh Mané et la rue des jardins deviendront donc prioritaires.
- ▶ De même, le stop sera inversé rue Jean Guehenno qui devient prioritaire. Une attention particulière est demandée aux conducteurs dans les premiers temps du changement de priorité.
- ▶ Au plus bas de la rue (Pont du Len), il est prévu un réhausseur arboré comme ceux posés au Hallatte, Lestréviau, Bréguéan, Kermarquer

